

QUELLE CRISE ?

Paul Löwenthal¹

Crise bancaire, financière, économique, crise de société : c'est une matriochka. Au-delà des soubresauts immédiats, nous vivons une crise économique. Qui est une crise de société, parce que le « tout financier » et sa liberté de circulation sont évidemment liés et qu'ils caractérisent le ton donné à l'économie en général : l'a-t-on assez répété ? (En fait, non : pas assez puisqu'on n'y a par remédié !)

Ce qui ne va pas

La logique voudrait que l'entreprise et le système financier soient au service de l'économie, et celle-ci au service du social et de l'humain ; avec le politique pour « réguler » et arbitrer l'ensemble au nom de l'intérêt général. Au contraire de quoi la pratique met l'humain (les « ressources humaines » et les consommateurs-épargnants) au service de l'économie ; elle-même est centrée sur les entreprises qui, à leur tour, sont centrées sur le financier ; avec le politique pour complice. Le monde à l'envers.

L'humain au service de l'économie : on nous fait vivre pour travailler, dans des conditions stressantes (horaires, objectifs, compétition...) que tous ne peuvent rencontrer. On était mieux il y a un demi-siècle, avec un revenu par tête moindre ! Quelques réactions salutaires cherchant par exemple à mieux concilier vie professionnelle et familiale, ne corrigent pas la dérive. Entre autres conséquences, il en résulte une indisponibilité mentale et physique pour mener une activité culturelle ou sociale : le monde associatif peine à recruter – ce qui fait l'affaire de ceux à qui le régime en vigueur convient. On nous fait aussi consommer pour vendre, avec d'innombrables gadgets aussi sympathiques qu'envahissants, et des « services » de loisirs infantilisants mais chers : c'est l'argent dépensé qui compte.

L'économie au service de l'entreprise : pas d'économie sans entreprises, quel qu'en soit le statut. Pas d'économie prospère et pas d'emplois sans entreprises suffisamment bénéficiaires. Et le moyen, magnifié, devient ainsi l'objectif. Ce qui est bon pour l'entreprise est bon pour l'économie, et est donc bon pour les gens : c'est ce que disait déjà le chancelier Helmut Schmidt, étiqueté social-démocrate : « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Une condition nécessaire – cela oui – érigée en condition suffisante – *quod non*.

L'entreprise au service de la finance : Le raisonnement précédent se continue : pas d'entreprises suffisamment bénéficiaires aux yeux des « investisseurs » (trop souvent des placeurs sans intérêt pour l'entreprise elle-même) si elles n'atteignent pas des rendements comparables à ce qu'obtiennent d'autres entreprises, et donc les plus performantes d'entre elles. La pression est forte, en tout cas sur les entreprises dont les actions sont cotées en bourse, et on a veillé à ce que ce soit le cas de toutes les entreprises d'une certaine taille. Cette pression vient des actionnaires, ou vise à les attirer. Et cela de façon d'autant plus exclusive que le régime légal des sociétés fait d'eux, sous quelques contraintes, les seuls maîtres à leur bord. Même pas après Dieu et sûrement pas après les syndicats, qui ont perdu beaucoup de leur pouvoir depuis la crise pétrolière, voici trente-cinq ans. Et ces actionnaires, fussent-ils dominants, vendent et achètent des entreprises comme s'il ne s'agissait que d'un paquet de titres.

Je conclurai ce diagnostic familier par une touche sociologique en identifiant, dans la société, les principaux intéressés (traduction approximative de l'anglais *principals*) et les principaux acteurs, que je nommerai, comme en anglais, les agents. Dans les *golden sixties*, il y en avait plusieurs dans chaque catégorie, mais on mettra en évidence l'importance croissante que prenaient les travailleurs comme principaux intéressés et l'État comme agent. Depuis la crise pétrolière et la contre-révolution libérale, ce sont clairement les actionnaires qui sont les principaux intéressés, et les entreprises qui dominent comme agents. Et comme les entreprises sont menées par leurs actionnaires,...

Or, la crise récente affecte surtout les actionnaires et, au-delà des marchés et des organismes financiers, les agents cruciaux que sont, aujourd'hui plus que jamais, les entreprises. Si elle se révèle profonde et durable, c'est donc une crise de régime que nous vivons.

¹ Paul Löwenthal est professeur émérite à l'Université catholique de Louvain. Exposé devant l'assemblée générale de la Commission épiscopale *Justice et Paix* de Belgique francophone.

Que faire ?

Que faut-il faire, que peut-on faire ? Une double question à laquelle je proposerai une double réponse : réformer l'entreprise ; rétablir l'arbitrage politique.

La réforme fondamentale toucherait le statut de l'entreprise, puisque c'est autour d'elle que tout tourne. L'idée est dans l'air (et y reste...) depuis des années : il faut traduire institutionnellement le rôle de carrefour économique et social que joue l'entreprise et l'importance qu'elle revêt pour la collectivité. Donc pour l'intérêt général, et pas seulement pour les propriétaires qui sont le plus souvent des placeurs indifférents. Il faut aussi sortir d'une confrontation entre travailleurs et entreprise : celle-ci doit être le théâtre et l'enjeu des négociations et conflits sociaux, pas une partie au conflit.

Pour tout cela, il faut briser l'identification de l'entreprise à ses propriétaires. On a proposé (en vain, faut-il le dire ?) de modifier la structure des pouvoirs en le faisant glisser des seuls actionnaires (*shareholders*) vers l'ensemble des parties concernées (*stakeholders*) en faisant participer de quelque façon clients, fournisseurs, bailleurs de fonds et, lorsque l'intérêt général est en jeu (et donc d'office à partir d'une certaine taille de l'entreprise), les pouvoirs publics.

La tâche est délicate, à la fois en raison de contingences juridiques, de conflits d'intérêts et d'une sociologie profondément ancrée. Une petite entreprise familiale vraiment gérée par ses propriétaires n'est pas une multinationale anonyme. Il faudra diversifier les modes d'intervention des diverses parties et doser leur représentation. Ce sera long : l'unité de temps à considérer n'est pas l'année mais la génération ! C'est une bonne raison pour ne pas traîner – mais cela durera de toute façon trop longtemps pour que nous ne veillions pas à des remèdes plus rapidement efficaces. De là ma seconde requête : rétablir l'arbitrage politique. Ce qui englobe plusieurs fonctions : des réglementations et contrôles ; des coordinations ; et si nécessaire, mais le moins possible, des interventions.

Réglementations et contrôles : c'est sans doute ce sur quoi il y aura le plus d'accord. On a mis en lumière l'absence d'organes de contrôle ou, là où ils existent comme en Belgique (la Commission bancaire, financière et des assurances), leur inutilité à la fois avant la crise et dans la crise. On a vu les États et les banques centrales prendre le relais – un point positif à relever, d'ailleurs, dans le cas européen où ces banques centrales ont été voulues politiquement indépendantes. On a vu instaurer temporairement des garde-fous qui existaient autrefois mais que le dogme de l'efficacité auto-régulatrice de marchés libres avait fait supprimer dans la vague de libéralisation des années quatre-vingt : en l'occurrence l'interdiction de prendre des positions spéculatives ouvertes à la baisse. Il ne devrait pas être impossible d'obtenir que la liberté financière soit désormais réglementée, comme toute liberté.

Coordinations : je romps une nouvelle fois une lance contre l'indépendance des banques centrales, même si la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale américaine ont effectivement pris leurs responsabilités dans la crise récente, en concertation étroite avec les autorités politiques. Il y va de l'efficacité de la politique économique, qui requiert une coordination entre ses divers instruments, donc notamment entre la politique monétaire et la politique budgétaire : aujourd'hui, on ne l'obtient qu'en soumettant les budgets au seul impératif de la stabilité monétaire, ou par la bonne volonté des banquiers centraux. Il y va aussi de la légitimité démocratique, contre ce jugement, parfois fondé mais inacceptable en principe, que la monnaie serait « trop importante pour être abandonnée aux politiques »... En principe, les coordinations passent par une concertation – mais au cas où les négociations échouent, c'est à l'État, garant de l'intérêt général qu'il appartient de « prendre ses responsabilités » c'est-à-dire de trancher.

Envoi

J'aime rappeler qu'en chinois, le mot crise se dessine par un double idéogramme signifiant obstacle et opportunité. C'est facile à dire, car l'opportunité suppose une volonté et des moyens. Si les autorités dont on attend la volonté ne reçoivent pas de moyens institutionnels, donc politiques, rien

n'est possible. Ici, il faut agir sur le « système » de façon à déconnecter *principals* et *agents*. Les agents étant inévitablement des entreprises, on ne peut changer que les *principals*. Cela tombe bien : « on ne peut que » rime avec « on voudrait que ».